

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X		14X		18X		22X		26X		30X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							
12X		16X		20X		24X		28X		32X

Journal des Familles

PUBLICATION HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉE

Bureau et atelier.
8—RUE BONSECOURS—8
MONTREAL.

SOMMAIRE :— Feuilletons : LA FORET DE BONDY (suite); LE CRIME ET SON CHATIMENT (suite); Nouvelle: RECIT D'UN VIEUX PAYSAN (suite); Poésie : A LA FRANCE, par Edouard Sempé; Jeux et divertissements; Recettes familiaires; L'esprit de tout le monde.

ABONNEMENTS :
Un an.....\$1.50 c.
Six mois..... 75
Quatre mois..... 50
Deux mois..... 25
Strictement payables d'avance.



S'emparant d'un des landiers. (Page 85, col. 1.)

La Foret de Bondy

GRAND ROMAN HISTORIQUE

(Voir à partir du n° 1)

Du Cantel dont le trouble tombait à mesure que l'indignation croissait dans son âme, levait les bras au ciel comme pour protester contre cette épouvantable exécution.

Il compta ces cadavres. Il y en avait trente-six. Il les connaissait presque tous. La plupart étaient ses voisins, de pauvres paysans, de petits tenanciers, cultivant péniblement des champs criblés de redevances, ravagés par les seigneurs et leur gibier, dévorés d'aides, de tailles, de corvées, de capitations, d'impôts de toute sorte, spoliation, réquisition des mercenaires impayés, qui s'abattaient sur les campagnes comme un fléau.

Quel crime avait donc commis ces malheureux ?

Ce crime, Du Cantel le devina en tressaillant; ce crime, c'était le sien.

Il n'avait pas voulu se laisser piller par les soldats de la gabelle. Il les avait assailli les armes à la main et avait fait mordre la poussière à trois de ces agents impitoyables. La solidarité, une chose inique, était imposée, on le sait, dans chaque village.

On payait pour son voisin.

Et ces infortunés habitants de Malounay avaient exécuté la révolte de Du Cantel.

CHAPITRE XVIII

Tribunal grotesque et sanglant.

Nos lecteurs se rappellent la lutte qui avait eu lieu entre notre héros et les soldats du fisc.

Après avoir abattu trois de ses adversaires, après avoir assuré la fuite de Marie-Jeanne et la sienne, Du Cantel avait tenu ses ennemis quelque temps en échec ; puis il avait mis le feu à la pièce dans laquelle il s'était barricadé, pour que l'incendie opposât un obstacle momentané à ceux qui pourraient le poursuivre, et il s'était élancé dans la campagne.

Lorsqu'ils eurent éteint les flammes, les soldats avaient poussé un cri de rage en voyant deux de leurs camarades tués, ainsi que le principal agent de la gabelle et s'étaient précipités au dehors pour rattraper le fugitif.

Mais celui-ci avait déjà de l'avance, et l'ombre de la nuit avait protégé sa fuite.

Les soldats revinrent à la ferme et exercèrent leur fureur contre tout ce qui restait dans cette pauvre maison déjà pillée et incendiée, frappant les murs, arrachant les portes, brisant les fenêtres, saccageant tout, sentant augmenter leur rage à mesure qu'elle se déversait impuissante sur la pierre et le bois.

Cela résistait, mais cela ne criait pas, cela ne souffrait pas.

Il fallait à ces natures féroces, ivres de vengeance, des pleurs et du sang.

Quelques habitants qui se croyaient quittes de toute recherche pour avoir livré presque tout ce qu'ils possédaient, étaient revenus au hameau ou dans les cabanes environnantes.

Leur vie devait payer ce que les forbans mercenaires appelaient les crimes de Du Cantel.

La compagnie de ces agents du fisc, plutôt routiers et malandrins que soldats, se composait d'une trentaine d'hommes commandés par un bas officier et deux sergents.

Le bas officier se nommait Boisrobert dit Francœur.

On disait qu'il appartenait à une famille autrefois estimée et qui avait fourni aux armées et à l'Eglise quelques hommes éminents.

Il en était le dernier et peu illustre rejeton.

Les tripots et les ribaudes avaient dévoré jusqu'à son dernier écu.

Les dès pipés, les amants jaloux qui avaient eu recours à sa dague peu scrupuleuse, avaient quelque temps soutenu et alimenté ses vices onéreux.

Mais les dupes s'étant montrées plus rares, et la profession devenant dangereuse, il se trouva un jour sans un rouge liard n'ayant perdu aucun de ses violents appétits, ayant même augmenté leur contingent d'une soif inextinguible.

Une seule ressource lui restait : se faire soldat.

Richelieu manquait de troupes. On se battait un peu partout.

Assauts, villes mises à sacs, pillages, rapines et viols, voilà le programme alléchant des guerres d'alors.

Oui, mais on risquait d'attraper quelques bonnes estocades.

Or Boisrobert, dit Francœur, aimait le plaisir et le vin, mais il n'aimait pas les coups.

Soldat de police, cela lui irait bien mieux.

Entrer dans le guet, il n'y fallait pas songer. Il avait une réputation exécrationnelle, et quelque peu scrupuleux que l'on fût alors dans le choix des hommes destinés à garder la vie et la fortune des citoyens, on aurait hésité à choisir un soudard qui avait vingt fois mérité la potence.

La ferme des aides, la ferme de la gabelle étaient moins difficiles dans le choix de leurs agents.

Boisrobert se souvint qu'il avait rendu quelques services secrets à un des traitants les plus puissants de l'époque.

Il obtint par son entremise d'entrer dans la gabelle et on lui donna une demi-compagnie d'agents à commander.

C'était la position qui lui convenait. En peu de temps il devint la terreur des paysans qu'il rançonnait impitoyablement. L'argent rentrait avec une admirable régularité, bien que Boisrobert, dit Francœur, fit d'abord sa part et celle de sa bande très large et très copieuse.

Payer ne suffisait pas ; il fallait que le misérable imposé pourvût largement aux besoins de la troupe de Boisrobert, et ces besoins étaient grands.

Malheur à qui ne lui ouvrait pas largement sa cave et son garde-manger. Comme la moindre infraction aux édits d'impôts menait à la prison et à la corde, notre coupe-jarret inventait une fraude ou une contravention, et le malheureux récalcitrant était garrotté, traîné au cachot et le plus souvent accroché à un arbre de son champ.

Boisrobert avait choisi deux sergents bien faits pour le seconder.

De penchants crapuleux et féroces, avides de pillage et de grasses lippées, déjà bronzés par tous les crimes, ils étaient bien dignes de commander en sous-ordre cette bande de malandrins au service du fisc.

L'un des deux sergents qui avait vendu ses services à tous les partis, soldat de maraude, détrousseur de cadavres après le combat, un certain Morlot dit Cœur-Volant—ces bandits avaient tous des surnoms gracieux,—homme d'une cruauté froide, astucieux, fourbe, sournois, était le bras droit de Boisrobert qu'il flattait et captivait par ses délations. Gros, court, les yeux petits aveuglés d'épais sourcils, il avait un aspect réellement repoussant.

Le second sergent, Furbis dit Coup-de-Vent, était un petit brun irascible et rageur, d'un tempérament bilieux.

et cruel et à qui les oreilles pointues et détachées du crâne donnaient l'air d'un chat tigre.

Après l'équipée sanglante de Du Cantel, nos trois chefs, Boisrobert, Morlot et Furbis, s'érigèrent en tribunal ou plutôt en conseil de guerre, s'installèrent au milieu de la petite place de Malounay et commandèrent à six de leurs soldats d'aller chercher dans toutes les maisons du village, dans les fermes et les cabanes des environs les paysans qui n'avaient pas cru devoir abandonner leurs demeures, et de les amener la corde aux mains et au cou.

La scène était lugubre et sinistre.

Une table chargée de verres et de bouteilles servait de barre à ce singulier tribunal, siégeant là, au milieu de la nuit, éclairé par des torches qui donnaient à ces juges des physionomies formidables.

Les malheureux arrachés de leur lit, étaient traînés là livides, frissonnant de peur et de froid.

—Ton nom ! demandait d'une voix rude Boisrobert.

—Mais, monsieur l'officier...

—Pas de mais, ton nom, brigand, ou je te passe ma rapière à travers le corps.

Et Boisrobert saisissait son épée qu'il tenait à côté de lui, entre son verre et une bouteille.

Le malheureux, prêt à défaillir, balbutiait son nom.

—Sais-tu où s'est enfui ce scélérat de Du Cantel ?

—Du... du Can... tel... mais... je ne sais pas...

—Il se moque de nous, je crois, hurla Furbis.

—Veux-tu payer les crimes de ce bandit ? reprit Boisrobert.

—Mais... je n'ai plus rien... vous avez tout pris.

—Misérable ! s'écria Morlot ! Tu nous insultes ! Nous prends-tu pour des voleurs. Nous sommes l'autorité, entends-tu... et nous faisons payer ceux qui veulent frustrer la Ferme et le fisc.

—Oui... oui... mes bons messieurs... mais je vous ai tout donné.

—Que concluez-vous, sergent Furbis ? demanda Boisrobert à son acolyte de droite.

—Comme tous ces paysans s'entendent, qu'ils éprouvent tous pour nous les sentiments de révolte de ce misérable Du Cantel ; que ce dernier en tuant nos camarades, n'a fait que ce qu'auraient fait ou feraient volontiers tous ses concitoyens, je conclus que l'accusé soit condamné comme solidaire à être pendu haut et court, et que cet exemple terrible épouvante les rebelles.

—Sergent Morlot, que dites-vous en faveur du prévenu ?

—En qualité de défenseur requis je demande que comme son crime est avéré, on ait pitié de lui et que, pour lui éviter les ennuis et les souffrances de l'attente, on le pendre séance tenante jusqu'à ce que mort s'en suive, et cela avec toute la douceur possible.

Trente-cinq autres victimes qui défilèrent devant ce tribunal de sang furent expédiées avec la même désinvolture et avec les mêmes sinistres plaisanteries.

—Il faut, s'écria Boisrobert, que pour terrifier les populations, le châtement soit infligé sur le lieu même où a été perpétré le crime.

Cet horrible forfait judiciaire s'accomplit à la ferme de Du Cantel.

L'allée des pendus avait été formée par les corps des malheureux suppliciés.

CHAPITRE XIX

Vengeance !

Voilà comment Du Cantel avait trouvé à l'entrée de sa ferme une rangée de cadavres.

Sa douleur, son désespoir étaient immenses.

C'est lui qui était cause de ces exécutions.

Son cœur se brisa, et il eut dans l'âme un profond déchirement.

Que de malheurs ! que de désastres !

Il y avait là des pères de familles, des fils soutiens de leurs vieilles mères !

Quels drames terribles avaient dû s'accomplir, lorsqu'on avait arraché de leurs paisibles demeures toutes ces victimes d'une soldatesque ivre de vin et de fureur.

Pauvres femmes ! pauvres enfants ! qu'étaient-ils devenus ! Sans doute ils erraient sans abri, sans pain, à travers les bois où ils s'étaient enfuis épouvantés !

Du Cantel parcourut des yeux cette lugubre allée.

Dans chaque pendu il reconnut un voisin, un ami.

S'avancant vers ces corps immobiles dont les yeux torves, largement ouverts, dans un suprême effarement, avaient l'air de le regarder :

—Ah ! te voilà, mon pauvre Drouart, fit-il avec des sanglots dans la voix, en s'adressant à l'un des suppliciés ! Tu étais pourtant doux et bon ; tu as quatre enfants, une mère infirme et une femme exténuée par les veilles et le travail ; les larmes de ces pauvres êtres n'ont donc pu fléchir le cœur de ces tigres.

—Et toi, mon brave Bernard ! Nous nous sommes mariés le même jour. Ta bonne Simonne était si heureuse l'an dernier. Vous vous aimiez tant. Et ta jolie petite fille qui a quelques jours de plus que la mienne. Où sont la mère et l'enfant ?

—Quoi ! vous aussi Heurtier ! Vos cheveux blancs n'ont pas arrêté la main de ces scélérats ! Hélas ! quatre-vingts ans de misères... et puis le gibet.

—Grand Dieu ! Maret, Chanteau, vous tous, ne me regardez pas ainsi ! Vos yeux terribles semblent m'accuser ! Oui, je n'ai pas su résister à mon indignation ! Ah ! je le sens, j'ai contracté vis-à-vis de vous une dette terrible et sacrée. Vos enfants, je les adopte ; à eux tout mon dévouement, toute ma vie. Femmes, mères, vieux parents, je serai leur soutien, leur appui ! je vous le jure !

—Mais cela ne suffira pas à réparer un grand forfait !

—Il est un autre serment que je fais ici, c'est de vous venger !

—Il faudra des torrents de sang pour effacer ce crime !

—J'appellerai autour de moi tout ce qui est persécuté, ruiné, tout ce qui souffre, je lèverai la grande armée de souffrance !

— Vos fils et vos filles, je les élèverai dans la haine et l'exécration de leurs bourreaux.

— Vengeance ! vengeance ! ah ! je le jure à la face du ciel, devant Dieu qui guidera mon bras dans ces justes représailles !

En ce moment l'exaltation de Du Cantel était effrayante ; une folie furieuse l'agitait ; il était terrible, et il n'eut pas reculé en ce moment devant toutes les hordes des sicaires de la gabelle, si elles se fussent présentées devant lui.

Mais peu à peu le silence et la fraîcheur de la nuit calmèrent ses nerfs. La vue de ces corps morts lui rappela son devoir. Il se rappela qu'il avait charge d'âmes et qu'il se devait à tous ces malheureux, à tous ces orphelins que tant de morts laissaient sans ressources. Il songea à Marie-Jeanne, à sa Jeannette, à Petit-Pierre, et il eut après cet accès de rage un attendrissement subit dans son cœur, un sentiment d'immense pitié pour ceux dont il était désormais l'unique espoir, l'unique soutien.

Pour accomplir l'œuvre de vengeance et de réparation à laquelle il venait de se vouer, la prudence, la patience, la ruse s'imposaient comme premiers éléments de succès.

Il salua avec un respect religieux les suppliciés, en leur renouvelant son serment, il pressa leurs mains glacées et se dirigea ensuite vers sa maison où il espérait retrouver une certaine somme qu'il y avait cachée et quelques provisions pour subvenir à leurs besoins les plus immédiats.

En pénétrant dans la première pièce, Du Cantel vit bien, au désordre qui y régnait, aux débris qui jonchaient le sol, que les soldats y avaient exercé leur rage et leur fureur. Une seconde chambre avait moins souffert. C'était celle qui renfermait toute sa petite fortune.

C'était une sorte de grande salle où Du Cantel recevait ses amis qui étaient très nombreux, car il était aimé et estimé de toute la contrée.

Son aisance, l'instruction qu'il avait acquise, les noëls, les poésies touchantes qu'il composait lui avaient acquis une certaine influence. On le consultait souvent sur les affaires litigieuses, on recherchait son arbitrage ; sa parole faisait autorité. A ces qualités du cœur et de l'esprit, il joignait une force herculéenne et une adresse merveilleuse. L'escrime n'avait pas de secrets pour lui. Bien que de toute petite noblesse, il avait été invité quelquefois aux chasses du seigneur du canton, et il s'était montré tireur de premier mérite.

C'était donc dans cette espèce de salon que Du Cantel, paysan gentilhomme, moins gentilhomme que paysan, accueillait avec sa large bonhomie, sa douce familiarité, tous ses concitoyens qui aimaient à l'entendre causer et qui venaient lui exposer leurs doléances.

Son premier soin en entrant, fut de jeter un regard sur un grand canapé à siège de paille qui garnissait tout un côté de la pièce. Le meuble était à moitié brisé et effondré sous les coups de sabres et de mousquets des soldats, mais il ne paraissait pas avoir été déplacé.

Il respira et il sentit se dissiper la vague inquiétude qui l'avait saisi.

— Notre petit trésor est sauvé ! murmura-t-il avec une visible satisfaction.

Puis tirant le siège au milieu de la salle, il se baissa, interrogea la plinthe au bas du mur et son doigt toucha un bouton en métal. Une légère pression fit jaillir une petite porte d'un demi-pied carré et mit à découvert une excavation, peu profonde, mais entièrement remplie par deux sacs rebondis.

Leur vue alluma un éclair de joie dans l'œil de Du Cantel.

Non pas qu'il fût avare et qu'il aimât l'argent ; mais dans cette bienheureuse cachette se trouvait, intacte, la somme nécessaire pour subvenir aux besoins de la famille et des nombreux malheureux qu'il avait juré de soutenir.

Il y avait bien là la valeur de trois cents pistoles, somme assez considérable pour l'époque.

Pour pouvoir emporter plus facilement cet or et cet argent, il en mit la plus grande partie dans une ceinture qu'il s'attacha autour des reins.

Il glissait les derniers écus dans les poches de sa jaquette et de ses chausses, lorsqu'il crut entendre un bruit de pas.

La fenêtre était ouverte ; il y courut et s'y pencha, le corps en avant, écoutant les bruits du dehors.

Mais il n'entendit que le murmure du vent et le cri strident de quelque oiseau de nuit.

— C'est une fausse alerte, se dit-il presque rassuré ; c'est égal, je dois me dépêcher, s'il prenait fantaisie aux agents et à leurs sicaires de venir rôder par ici ; s'ils se doutaient de mon retour, je serais perdu. Je sais bien que je leur vendrais chèrement ma vie ici, mais Marie-Jeanne et mes enfants, que deviendraient-ils ? Voyons ! j'ai l'essentiel, il ne s'agit plus que d'emporter quelques provisions, s'il en reste.

Mais il eut beau explorer la cave, le grenier, la huche à pain, le saloir, tout avait été enlevé par les soldats.

— Bah ! se dit-il, les enfants ont soupé ; demain j'irai sous un déguisement jusqu'à Rouen ; je rapporterai des vivres pour plusieurs jours.

Il était revenu dans la principale pièce et allait en franchir la fenêtre pour abandonner plus vite ces lieux dangereux, lorsqu'il recula soudain en poussant un cri de surprise et de rage.

Francoeur, Morlot, Furbis et un détachement de leur bande, le ricanement à la bouche, et la menace dans les yeux, venaient de surgir devant lui et lui barrait la retraite.

— Ah ! ah ! fit le bas officier avec une joie sinistre, je me doutais bien que le renard reviendrait à son terrier.

Et il sauta dans la salle, suivi de ses hommes qui poussèrent des hurlements féroces.

CHAPITRE XX

Un combat homérique.

Revenu un peu de sa surprise, Du Cantel jeta un regard farouche sur ses ennemis.

Immobile, muet, au milieu de la salle, le front baissé, comme l'animal qui va s'élancer, il comptait ses agresseurs et mesurait leur force.

Francoeur prit cette attitude pour de la stupeur et de l'effroi.

—Nous te tenons cette fois ! s'écria-t-il en ricanant.

—Pas encore ! fit Du Cantel d'une voix éclatante.

Il était pourtant sans armes et il jeta un rapide regard autour de lui pour chercher un instrument de défense.

Sur un des côtés de la salle s'ouvrait une vaste cheminée, comme on les construisait jadis.

Deux énormes landiers de fer, sorte de grands chenets recourbés, se dressaient dans l'âtre où des troncs d'arbres avaient souvent brûlés tout entiers.

Ces chenets, d'un poids considérable, pouvaient servir de massue entre les mains d'un géant.

Du Cantel, nous l'avons dit, était d'une haute stature et taillé en hercule ; sa main puissante pouvait manier l'arme la plus lourde.

S'emparant d'un des landiers, il le souleva en guise d'assommoir redoutable et décrivit autour de lui un terrible moulinet.

Francoeur, on le sait, n'aimait pas les coups.

Entré à la tête de sa bande, il s'effaça prudemment en criant :

—En avant, les enfants, sus au brigand ! Il est tout seul ; vous n'en ferez qu'une bouchée.

Et il brandit vaillamment sa longue rapière.

Les soldats, qui ne s'attendaient pas à une sérieuse résistance, avaient laissé leurs fasils en faisceaux sur la place du village, sous la garde de leurs camarades. Ils avaient bien leurs sabres, mais c'étaient des fétus de paille comparés à l'énorme barre de fer que maniait avec tant de dextérité leur adversaire.

Celui-ci n'attendit pas l'attaque.

D'un bond il fut sur les plus hardis, et le landier, s'abattant lourdement dans le tas, broya deux crânes et fracassa deux ou trois épaules.

Des rugissements, des cris de douleur et de rage répondirent à cette attaque.

Le bas officier et les sergents avaient des pistolets à leur ceinture.

Trois coups partirent.

Une balle atteignit Du Cantel au front, mais glissa sur l'os et ne lui fit qu'une large éraflure.

Le sang coula pourtant avec assez d'abondance et lui rougit la face.

On le crut blessé plus sérieusement.

La bande des agresseurs poussa un hurlement de triomphe.

—Touché ! Il est à nous ! s'étaient écrié Furbis et Morlot.

Un coup de la masse de fer cassa le bras de celui-ci, qui avait commis l'imprudence de s'avancer ; et ramenant son arme, d'un coup de bout Du Cantel enfonça la poitrine de Furbis qui vomit un flot de sang.

Les soldats reculèrent.

Francoeur écumait de rage.

—Lâches ! cria-t-il à sa troupe ; un seul homme vous fait peur.

—Donnez-nous donc l'exemple, capitaine, ricana un des soldats.

Cependant ce reproche sanglant, la vue du sang, le spectacle de la mort de leurs camarades mirent la fureur dans le cœur de ces hommes, à la place de courage.

Ils se ruèrent sur leur ennemi avec un élan irrésistible et l'attaquèrent de toutes parts.

Mais celui-ci paraissait insaisissable.

Bondissant à droite, à gauche, de tous côtés avec l'agilité d'un tigre, il évita la pointe des sabres, abattant son terrible chenet qui cassait un membre, fendait une tête avec un bruit mat et sinistre.

Profitant d'un moment d'hésitation, Du Cantel avait pu pousser la chaise-longue entre ses ennemis et lui, et s'en faisant un rempart, fragile, il est vrai, mais qui le mettait à l'abri d'une surprise ou d'un coup de traître.

Six cadavres jonchaient le sol.

Trois ou quatre blessés gémissant ou râlant étaient hors de combat.

Le sang des soldats inondait le parquet et couvrait les murs de rouges éclaboussures.

Le spectacle était réellement formidable et terrifiant.

Francoeur, voyant sa troupe fondre à vue d'œil, était épouvanté.

Il poussait en avant tout ce qui lui restait d'hommes.

Mais bientôt il allait se trouver seul en présence de cet indomptable ennemi.

Il se sentait perdu.

De livide il était devenu vert et ses dents claquaient.

Il n'avait plus que des cris rauques pour exciter le peu de soldats qui lui restaient.

Son tour allait venir, inexorable, dans un temps effroyablement court.

Pourtant une espérance lui vint au cœur ; les coups de feu, les cris et les hurlements des combattants avaient retenti dans la nuit silencieuse, et le vent avait dû apporter au reste de sa troupe ces bruits sinistres.

Peut-être allait-on venir à son secours.

Il s'était rapproché de la fenêtre, anxieux, haletant.

Soudain un cri de joie s'échappa de sa poitrine et un éclair de triomphe illumina son regard.

Des pas nombreux et rapides s'entendaient au loin.

Sans doute on accourait.

—Ferme, les enfants ! s'écria-t-il ; voici du renfort.

Du Cantel lui aussi avait entendu un bruit menaçant.

Les paroles du bas officier lui confirmèrent l'approche du danger.

La position devenait anxieuse pour lui.

Sans doute, il avait encore dans ses mains son arme redoutable.

Mais quel était le nombre de la troupe qui accourait ?

Si fort que fût son bras, il se fatiguerait bientôt à manier cette lourde masse de fer.

Déjà la sueur se mêlait au sang sur son front et sur son visage.

Il avait soutenu un combat homérique seul, contre dix ou quinze hommes.

Mais ceux qui survenaient s'étaient sans doute armés de leurs fusils, et il allait être criblé de balles, sans pouvoir faire usage de son formidable landier.

Il fallait en finir, sans attendre une minute, avec ces

quelques hommes qui lui tenaient tête, les massacrer tous et leur passer sur le corps.

Armé de son énorme chenet qu'il abattait successivement à droite, à gauche et en avant, Du Cantel s'élança comme une catapulte vers la fenêtre. Il coucha tout ce qui se trouvait devant lui, et passa comme une trombe, franchissant d'un bond la fenêtre sur l'appui de laquelle se trouvaient affaissés deux ou trois cadavres.

Le renfort des troupes de Franceur surgissait au bout de l'avenue des pompiers, comme Du Cantel disparaissait à gauche et franchissait la haie de son jardin.

— Feu ! cria Franceur qui s'était penché hors de la fenêtre.

Une décharge générale suivit ce commandement et envoya une vingtaine de balles dans la direction du fugitif.

CHAPITRE XXV

Oh Du Cantel se trouve à la tête d'une famille aussi nombreuse qu'affamée.

L'homme que Marie-Jeanne avait vu surgir devant elle le visage ensanglanté, c'était, on l'a deviné, Noël Du Cantel qui venait d'échapper, après un formidable combat, aux sabres et aux balles des soldats de la gabelle.

A la vue de la rouge blessure qui lui balafrait le front, sa femme avait poussé un cri d'effroi.

— Blessé ! tu es blessé ! s'écria-t-elle pâle de douleur.

— Ce n'est rien ! répondit Noël en la rassurant d'un doux sourire ; c'est égal, continua-t-il en s'essuyant le visage du revers de la main, la besogne a été rude ; j'ai eu un moment que je ne vous reverrais plus.

— Est-ce possible ! s'écria Marie-Jeanne en se jetant à son cou et en l'embrassant follement ; ne plus nous revoir, ah ! je serais morte de douleur.

— Hélas ! mon sort aurait été commun à bien d'autres.

— Que veux-tu dire ?

— Oh ! si tu savais... c'est horrible !

Et Du Cantel se mit les mains sur les yeux, comme pour échapper à une épouvantable vision.

— Que de veuves ! que d'orphelins ! murmura Du Cantel, avec l'expression d'une profonde douleur.

— Mon Dieu ! tu me fais frémir.

— Si tu savais ce que j'ai vu ! Si tu savais ce qu'ils ont fait ! Oh ! tu sais que j'ai l'âme forte et le courage solide. Mon cœur n'a jamais défailli. Eh bien ! pour la première fois, je ne sais ce que j'ai éprouvé. Ce n'était pas de l'effroi, ce n'était pas de la colère... j'ai éprouvé une chose terrible.

— Mais c'est donc bien affreux.

— Viens ! viens ! je te raconterai tout... mais en ce moment, j'ai comme le vertige et je me demande si je ne suis pas le jouet d'un effroyable cauchemar.

— Mon pauvre homme ! calme-toi ! fit Marie-Jeanne en étreignant Noël avec plus de force et d'amour.

Il y eut un court silence, troublé seul par l'haleine

sifflante de Du Cantel, par les violents battements de son cœur dont sa femme éperdue entendait les coups précipités, se répercutant sur sa poitrine collée à la sienne.

En ce moment un bruit sinistre retentit dans la forêt du côté de leur asile souterrain ; c'étaient les hurlements des deux loups qui en ce moment se jetaient avec fureur contre la porte, derrière laquelle luttait désespérément l'infortuné Petit-Pierre.

Marie-Jeanne et Du Cantel se regardèrent avec effroi.

— As-tu entendu ! fit la mère qui sentit ses entrailles bondir.

— On dirait que c'est du côté de notre asile.

— Ma fille ! ma fille ! s'écria Marie-Jeanne en se tordant les mains.

Mais déjà Du Cantel avait ressaisi le landier qu'il avait apporté et, bondissant à travers la forêt, il s'élança au secours de ses enfants.

Arriverait-il à temps ?

Marie-Jeanne le suivait éperdue, la mort dans l'âme, désespérée, folle de peur, s'accusant d'avoir laissé ainsi seuls sa fille et Petit-Pierre, se heurtant aux arbres, se meurtrissant contre les rochers qui hérissaient le sol, mais ne sentant ni les coups ni les déchirures.

Quand ils arrivèrent devant la porte de leur demeure, l'issue était toute grande ouverte.

Elle faillit s'avanourir.

C'en était donc fait ! Les pauvres petits étaient devenus la proie des bêtes fauves.

Petit-Pierre à bout de forces, s'était, ou s'en souvient, réfugié dans le fond des caveaux et avait couvert de son corps la petite Jeannette.

Il avait espéré, dans son héroïsme d'enfant sublime, que les loups se contenteraient de son corps et épargneraient à sa petite sœur.

En effet les fauves n'avaient pas tardé à se précipiter vers lui et tous les deux à la fois s'étaient jetés sur lui.

Comme un des loups le saisissait par un des pans de sa veste, l'autre s'élança sur son rival pour lui disputer sa proie et lui fit lâcher prise.

Petit-Pierre en tombant de la gueule de son premier ennemi, découvrit le corps de la petite Jeannette.

Double proie pour les terribles hôtes des bois.

Cette circonstance mettait fin à leur rivalité, car chacun avait son morceau à dévorer.

Petit-Pierre s'était senti mourir et avait entièrement perdu connaissance.

A son grand étonnement, il revint à la vie. Il ouvrit des grands yeux affarés, encore empreints de la plus grande épouvante.

Pourtant le spectacle qu'il vit aurait dû le rassurer.

Marie-Jeanne berçait dans ses bras la petite Jeannette qu'elle allaitait, en lui prodiguant de folles caresses.

Quand à lui, son père adoptif l'avait pris entre ses genoux et lui faisait boire quelques gouttes de vin, seul cordial qu'il eût à sa disposition.

Les deux loups gisaient les reins brisés par ce même terrible landier qui avait déjà fait si rude besogne contre les soldats du fisc.

Toutefois, bien qu'il n'eût rien à craindre, la vue de ces formidables animaux le fit frissonner, et il ferma les yeux.

— Jacques, dit Du Cantel à un individu qui se trouvait près de lui, traînez donc dehors les cadavres de ces terribles bêtes; leur vue fait peur au petit.

Jacques, c'était le malheureux que Marie-Jeanne avait surpris broutant, pour apaiser sa faim, l'herbe des bois et qu'elle avait si à propos réconforté!

La famille, on le voit, s'augmentait peu à peu.

Bientôt elle allait devenir plus nombreuse, car Du Cantel devait se mettre en quête de tous les infortunés que les suppliciés laissaient privés d'appui et de secours.

Lorsque les enfants eurent reçu les soins que nécessitait leur état, que la blessure de Du Cantel eut été pansée, et que lui-même se fût un peu reposé des rudes efforts de cette nuit, on tint conseil pour arrêter une ligne de conduite.

— Notre première préoccupation commença du Cantel, doit être de nous procurer des vivres. Nous allons avoir de nombreuses bouches à nourrir, et il faut songer à satisfaire tous ces besoins. Jacques, vous êtes peu connu. Votre tête n'est pas mise à prix comme doit l'être la mienne à cette heure. Vous pouvez aller sans danger à Rouen et vous y procurer les objets qui nous sont nécessaires. Soyez prudent toutefois. Adressez-vous à plusieurs marchands et n'achetez à chacun que de petites quantités, pour ne pas éveiller les soupçons. Les bourgeois et les ouvriers rouennais nous sont du reste favorables. Ils sont aussi exaspérés que nous des mesures indignes dont nous sommes victimes, et de ce côté-là nous trouverons plutôt un appui et des secours que de l'hostilité et des poursuites. Le parlement lui-même est dit-on opposé aux mesures de rigueur qui couvrent en ce moment la Normandie de crimes et de deuil.

— Je puis partir tout de suite, dit Jacques; mais de l'argent?

— Voici trois pistoles. Il nous reste encore une petite ressource. C'est la fortune de nous tous; car tout ce que je possède appartient à tous les proscrits.

— Monsieur Du Cantel, vous êtes aussi généreux que brave, et croyez bien que tout mon dévouement vous est acquis, à vous et à votre admirable femme à qui je dois la vie.

— Garde ton dévouement pour la cause commune, dit Du Cantel, qui prit ce ton de familiarité pour lui mieux marquer son amitié, car nous allons avoir des droits à défendre et des revendications à soutenir au péril de notre vie.

— Ma vie appartient à la cause que vous embrassez.

— C'est celle des manants et des bourgeois, celle du peuple depuis trop longtemps méprisé, torturé, exténué de charges, accablé de redevances, soumis à toutes les violences et à toutes les exactions. Ils l'ont voulu! Ils n'ont laissé aux paysans que le désespoir, la ruine et la mort; le paysan se lèvera et sa colère sera terrible!

— C'est bien parler! et nous vous suivrons.

— Voilà le jour qui commence à poindre, mais imprudemment, par des chemins détournés. Si sur la route tu rencontres quelque malheureux errant, sans pain et

sans pain; indigne-lui en aide; c'est ici le quartier général.

— Mais allez-vous demeurer toute une journée sans nourriture?

— Il nous reste encore un peu de pain; et puis la première fois que je me suis échappé des griffes des agents de la gabelle, j'ai ramassé les mousquets des deux soldats que j'avais assommés, et je me suis emparé de leurs munitions. La forêt est giboyeuse, en allant à la recherche des femmes et des enfants de nos malheureux voisins suppliciés, j'abattrai quelques pièces qui augmenteront nos provisions. Va! je te promets un bon rôti pour ton retour, ajouta-t-il avec une sorte d'enjouement et avec un sourire qui contrastait avec leur affreuse position.

Mais le rire expira sur ses lèvres.

Une grande rumeur, un tumulte de voix venait de se faire entendre au-dessus d'eux, à l'entrée des ruines qu'ils occupaient.

CHAPITRE XXII

Les familles des suppliciés.

Ce bruit de voix qui venait tout à coup frapper confusément l'oreille des proscrits dans leur demeure souterraine, devait nécessairement leur inspirer de vives appréhensions.

Du Cantel, dont l'intrépidité nous est connue, ne se fût pas senti ému devant un nouveau danger, s'il n'avait eu que sa liberté ou sa vie à défendre; c'est sans faiblesse et sans crainte du résultat qu'il venait de soutenir une lutte homérique contre une troupe d'assaillants acharnés à sa perte.

Au milieu du combat, lorsque certains incidents pouvaient lui faire douter de la victoire, il avait bien vu passer devant ses yeux les images de sa chère Marie-Jeanne et de son adorée petite Jeannette; mais ces êtres adorés étaient à l'abri des coups et des outrages de ses adversaires, et, s'il désespéra un moment de les revoir, il se dit que son sang suffirait peut-être à la vengeance des soldats et que sa femme et sa fille pourraient vivre sans être inquiétées dans leur demeure. Il ne trouvait pas trop cher de payer de sa vie leur sécurité.

Mais, en ce moment, si un ennemi puissant et nombreux le surprenait acculé, au milieu de sa famille, dans ces caveaux, quelle autre issue pouvait-il trouver que celle qui paraissait assiégée? Que pouvait-il pour la défense et le salut de la famille? Sa mort ne devait pas les sauver, car, lui vaincu, les soldats, ivres de fureur, massacreraient tout dans l'exaspération de la lutte.

Sans doute, il pourrait faire subir à l'assaillant des pertes cruelles, et celui-ci n'arriverait à Marie-Jeanne et à ses enfants qu'à travers un monceau de cadavres et lorsque lui-même serait déjà frappé à mort.

Mais ce n'était là qu'un dénoûment affreux, puisque son trépas livrait ceux qu'il aimait par-dessus tout, aux féroces atrocités, aux représailles terribles de ces barbares soldats, et qui sait les tortures, les outrages, qu'on pouvait lui faire endurer!

— La suite au prochain numéro.

REGIT D'UN VIEUX PAYSAN

(Voir à partir du n° 2)

NOUVELLE

« Les gars tournent autour sur un pied et se tapent avec l'autre par derrière aussi haut que possible. Les faraudes s'areuillent en diable et les quarts-d'œil ne chôment pas. Ça sera toujours de même, tant qu'il y aura gars et fillettes.

« Un dimanche donc que ces choses allaient leur train, une dame de Paris qui logeait chez Mme DuClosier, regardait tout cela d'un œil gai. Ça l'amusait. Peut-être qu'à Paris ça n'est pas tout à fait pareil. Pas loin d'elle étaient les deux Parisiens qui avaient inquiété Clairette.

« La petite un peu triste regardait justement la danse; elle n'aimait ce mouvement qu'avec son Jean. Maître Javeau haussait les épaules: mieux valait compter ses meules ou regarder pousser le grain que de perdre ainsi le temps du bon Dieu.—Voilà ce qu'il disait au vieux Raimbeau, bien triste aussi depuis que son beau gars était parti pour l'armée avec ses rubans de conscrit. La dame de Paris 'baya' Javeau et lui dit tout net:

«—Je veux emmener votre petite à la ville avec moi pendant plusieurs mois.

«—Quoi faire? dit Javeau.

«—On m'a parlé d'elle, elle est bien mignonne. Je la mettrai dans ma maison: elle apprendra la couture fine, à lire, à élever les fleurs, des oiseaux, et puis elle aura un brin soin de moi, je serai bonne pour elle, n'ayez pas peur, j'ai de l'argent.

« Javeau vit une dame cossue, d'un âge où on ne dit plus de folies, elle était amie de la famille de Du Closier. Elle avait de l'argent. Tout ça sentait bon. Il fit un songement: «—Tandiment que la petite serait loin, Jean reviendrait; la Pérance était toujours là; qui sait? Ça serait bien plus à son idée.» Raimbeau et lui se mirèrent de l'œil: ils se comprenaient, ayant les mêmes idées. Le père de Jean se dit tout de suite:

«—Moyennant ça nous aurons peut-être la pièce d'avoine. Le gars m'écouterà mieux quand l'enfant ne l'embaumera plus avec ses yeux qui ne sont pas noirs. Elle n'a pas de force! elle sera mieux à la ville!

« Javeau se grattait l'oreille gauche en dérangeant son chapeau sans l'ôter. Un homme ne doit ôter son chapeau que pour aller dormir, autrement il peut perdre sa supériorité.

«—Bon sûr qu'on ne lui fera point de tort ni dommage à la petite?

«—Aucun, dit la dame, même je lui ferai des cadeaux.

«—Oh! une Javeau n'a besoin de rien! qu'il dit, car il était fier, étant plus riche que d'autres; faut savoir si la Clairette dit oui en premier.» Il alla vers elle, lui dit la chose, et sans la laisser sortir de son étonnement, ajouta tout bas:

«—Tu iras, attends-tu.

« Elle n'osa rien répondre. L'idée de quitter le pays, la maison, les bêtes habituées à la suivre partout, cette idée-là n'entraît pas à deux pieds de sa pauvre tête. Comme c'était une fille espiètte, quoique timide, elle songea tout de suite:

«—Ca ne sera pas pour longtemps. Quand mon Jean reviendra, bien sûr il ne me laissera pas un seul jour derrière lui. J'apprendrai peut-être bien des choses qui feront que je lui plairai mieux. Et puis on dit qu'il y a des millé et des cents soldats au 'grand village.' Si j'allais le rencontrer, quelle joie!

« La dame lui parla doucement. Elle répondit petitement.

« Malgré son courage intérieur, c'était une enfant sauvage pour dire ses songements. Elle eut deux jours pour s'appêter, dire adieu à tous, aux anciens, aux camarades, au vieux pommier, à Rigoustin. Maître Javeau fut ce jour-là plus ambitieux pour sa fille qu'il n'avait coutume. Il lui donna six beaux sous neufs pour

ne rien demander à la dame, la conduisit dans sa grande patache jusqu'au château et même la bigea sur les deux joues en lui disant:

«—Au revoir.»

«—Clairette avait le cœur bien gros et songeait: «Je voudrais déjà être revenue au pays.» Ah oui! revenir! quand on part, sait-on jamais si on reviendra? et tout ce qu'on retrouve peut avoir changé. Vaut mieux ne pas quitter le pays, où tout vous connaît, où on a l'amitié de tous.

« Enfin elle partit avec la dame de Paris, nommée Mme Jeaury. Jamais de la vie la petite n'était allée en chemin de fer, aussi tout l'inquiétait. Quand elles furent arrivées au grand village, ces voitures, cette quantité de gens, tous inconnus et ces hautes maisons innombrables lui causèrent un étonnement sans pareil.

« Mme Jeaury habitait une petite maison très jolie dans un endroit appelé Passy. A leur arrivée, elles furent reçues par deux bonnesbiens attifées et par un grand jeune monsieur 'entouré' de beaux habits qui dit: «—Ah! ma chère mère, vous voilà donc? et mon petit Greuze, comment a-t-il supporté ce grand voyage? il a ma foi, très bonne mine! dès demain, je lui demanderai de poser.»

« Clairette reconnut avec surprise ce même Parisien qui marquait quelque chose sur un grand papier, près de la pierre levée. Elle se sentit un peu craintive, ne comprenant pas ce qu'il disait mais il se montra bien poli et soucieux de la voir contente. Tout le monde l'appela M. Henri.

« On la conduisit dans une jolie petite chambre où tout était si beau qu'elle n'osait pas seulement mouver. Quel dommage de marcher sur ce tapis à fleurs superbes! Elle fit le mouvement d'ôter ses petits sabots en frêne travaillé; M. Henri vit cela et rit. Sa mère aussi. Elle dit:

«—Mon enfant, voilà votre logis. Vous y êtes maîtresse. On vous apportera vos repas. Demain je vous ferai voir la ville et je vous montrerai votre ouvrage.»

« Avant de dormir elle dit ses prières. Jamais elle n'y avait manqué. Elle savait bien que si elle avait dû tout quitter, au moins il y avait quelqu'un qui serait toujours avec elle. Aussi elle lui disait toutes ses pensées innocentes. Ça la rendait plus tranquille.

« Le lendemain, elle s'habilla bien, et s'entoura de sa plus belle robe en serge couleur lie de vin toute neuve. Une jolie devantrière à bavette, un beau fichu à fond bleu avec des fleurs roses et rouges, et une coiffe d'un blanc de neige garnie de dentelles, voilà sa toilette. Quand elle se vit dans une glace plus haute qu'elle, la petite eut quasiment peur, et puis elle rit, pensant:

«—Si Jean me voyait, il serait tout de même content. De petites couleurs lui vinrent aux joues et ses yeux brillèrent. A ce moment Mme Jeaury entra pour lui dire bonjour.

« Elle la mena dans toute la maison et dit:

«—Allons voir mon fils.

« Clairette ouvrit les yeux tout grands. Jamais elle n'avait eu l'idée de tant de belles choses.

« Elles entrèrent dans une immense chambre éclairée en haut et de côté et remplie de tant de choses étonnantes que Clairette demeura toute saisie à la porte. Il y avait quantité de peintures en couleur bien plus belles que celles de l'église de Civeaux. Elle vit dans un coin une femme peinte avant sans doute d'avoir fini de s'habiller. La petite eut honte et n'osa plus lever les yeux!

« M. Henri voyant cela, prit la peinture et sans rien dire ni sourire la retourna vers le mur.

« Un grand fauteuil était là au milieu sur une estrade en bois.

« Essayez-vous là, ma chère petite, dit Mme Jeaury, mon fils veut prendre votre portrait. Ecoutez bien ce qu'il vous dira et faites de même.»

« Clairette obéit et s'assit sans très bien comprendre. Son cœur battait un peu. Comment était-ce possible de faire son portrait de loin comme cela? Ne faisait-elle rien de mal sans peut-être le savoir? Tout ça l'inquiétait. Elle était toute confusée. Ce fut

bien pis quand elle vit M. Henri remuer un tas de baguettes et de petits balais puis finalement s'approcher d'elle et la prier d'ôter sa coiffe.

"Oter sa coiffe ! laisser voir ses cheveux ! Elle aurait cru pécher et regardait Mme Jeaury comme une personne qu'on mène noyer.

"Par ici, quand un gars commence à gagner, le père lui achète un chapeau et lui dit : "C'est signe que te voilà un homme ; tu ne quitteras jamais plus ton chapeau que pour dormir." Dès sitôt qu'une fille sait marcher toute seule, on lui met sur la tête une coiffe quasiment aussi haute qu'elle ; chez nous, ça s'appelle aussi un crayon. Elle cache ses cheveux là-dessous et ne l'ôte jamais que le soir ; même elle ne se laisse pas voir quand il lui arrive de se peigner : c'est une honte pour une femme d'avoir la tête nue.

"Ce fut une affaire de la persuader. M. Henri lui parla bien doucement et lui promit qu'elle ressemblerait à Mme la vierge Marie. Enfin Mme Jeaury finit par lui enlever son bonnet et tous ses cheveux couleur de blé trop mûr tombèrent lourdement sur ses épaules.

"Seigneur Dieu ! elle crut qu'elle allait mourir de honte et devant toute rougissante. Jamais, jamais elle n'aurait cru que pareille chose lui serait arrivée. Voilà ce que c'est que de venir à Paris ! Si son Jean savait cela peut-être qu'il la mépriserait. Car une fille modeste doit cacher ses cheveux et garder la tête couverte.

"—Parfait ! ma chère mère ! s'écria M. Henri tout content. Ma petite Clairette, ne bougez pas.

"Bouger ! bien oui ! Elle avait bien trop de confusion. Enfin voyant qu'il ne lui arrivait pas de mal, elle commença à se calmer. Tout était tranquille, même Mme Jeaury assise dans un coin.

"Enfin M. Henri dit qu'elle devait être fatiguée, on continuerait le lendemain. Clairette aurait bien voulu voir ce qu'il aurait pu faire ; mais lui, devant sa pensée, dit :

"—Demain, Clairette.

"Quand le lendemain, il lui montra sa ressemblance déjà un peu en couleur, elle en fut dans le saisissement. Oui-dà, c'était elle, cette gente personne ? Fallait le voir pour le croire.

"C'est Jean qui aimerait voir une chose pareille placée sur le manteau de la cheminée, dans la petite chambre où elle serait un jour maîtresse...

"Car elle ne restait pas une heure sans y penser à ce Jean. Quand les filles honnêtes ont mis un garçon dans leur cœur, il y reste, ah mais oui ! Du moins, c'est comme ça chez nous à Civeaux.

"Clairette s'accoutuma à rester tranquille pendant des heures et des heures dans l'atelier de M. Henri. Sa mère, la voyant rasurée, s'en allait par la ville.

"Le peintre, comme on appelle ceux qui travaillent de cette manière, était tout content. Il dessinait la petite de cent façons, et finalement la disposa une fois avec sa quenouille pour faire un grand tableau, comme elle était sur la pierre qui mouve, le fameux jour où elle eut cette grande peur.

"Les heures, les semaines, les mois se passaient. Pas de nouvelles de Jean. Clairette avait souvent le cœur bien gros. Mais comment, à qui parler de cela ? Le respect, la crainte la retenaient. Elle avait l'inquiétude de faire rire ces Parisiens d'une pauvre fille de la campagne. Ah si seulement, elle avait su écrire !.. Un sentiment délicat l'empêchait de prier Mme Jeaury on son fils d'écrire à Jean. A son père ? Il ne répondrait seulement pas. Il fallait attendre. Bien sûr 'lui' ne la laisserait pas sans nouvelles, quand son temps serait fini.

"Et là-bas, au village tranquille, que se passait-il ? On avait retourné la terre, semé le grain qui levait et déjà formait des étendues de verdure différente suivant son âge et son espèce.

"Jean était revenu de l'armée bien content.

"—Bonjour, les amis, avait-il dit en réparant un dimac le matin. Son père lui avait dit les nouvelles d'un ton craintif. Il avait un peu peur que le gars ne se fâchât ; il sentait bien que tout n'était pas droit dans cette affaire et qu'il y était mêlé. Mais

au fond, ce qui le tenait, c'était cette belle avoine, et il suivait son idée comme les gens qui n'en ont qu'une à la fois.

"—Quand reviendra Clairette ? demanda Jean soucieux, car il démêlait là-dessous un tour du vieux Javeau.

"Elle reviendrait au beau temps, avec Mme Jeaury, qui bien sûr lui ferait des cadeaux... Un peu de patience... avril ou mai n'étaient pas si loin.

"Une seule chose inquiétait Jean : ce M. Henri qui était jeune et pas mal campé, pour un garçon de la ville... si Clairette ?... on ne sait jamais les idées qui peuvent venir aux filles. Si l'idée lui prenait de devenir une dame. Elle était bien assez jolie pour ça. Et puis ces Parisiens... ça ne vaut pas cher...

"Ces idées le travaillaient comme un nid de guêpes rouges. Aucune nouvelle de la petite. Elle aurait bien pu faire écrire, puisque ces gens étaient si savants.

"Ca c'est vrai, disaient Javeau et le vieux Raimbeau, pas fâchés de le voir un peu jaloux et irrité par ces idées. Maître Javeau faisait grande amitié à Jean. Pérance aussi, mais de bon cœur, sans pensée mauvaise.

"Maître Javeau ne disait à personne qu'il avait reçu un jour un bout de lettre de Mme Jeaury : elle lui contait que sa fille n'allait pas mal, quoique un peu maigre, et demandait des nouvelles de tout le monde au village et du père Raimbeau, et de Pérance, et des autres.

"Pourquoi parler d'un méchant bout de papier ? Il n'avait même pas pu tout lire, tant c'était fin. La petite n'allait pas mal, ça suffisait.

"Jean apprit un jour au marché que le fermier des Grangettes, un voisin, allait partir pour Paris, acheter des brancardiers normands, qui sont plus forts et travaillent mieux.

"Il lui donna l'adresse de Mme Jeaury et le pria lui-même voir Clairette.

"Maître Chambeau, — un grand rougeaud, brave homme, mais trop sujet à courir... suffit... c'est son affaire — lui assura qu'il causerait avec sa promise.

"Tout se sait dans les petits pays. Maître Chambeau n'ignorait pas que Clairette et Jean étaient accordés.

"Jolie fille, disait-il, mais pas de force ; un rien, quoi. La Pérance, à la bonne heure ! Elle a des joues !" Et il s'en mettait la casquette sur l'oreille. C'est qu'une fois, à la contredanse, cette Pérance lui avait rivé son clou. Il en était dans l'admiration.

"A Paris, il arriva un beau jour chez Mme Jeaury et demanda la Clairette ? Elle était allée promener avec madame, mais M. Henri qui entendit la grosse voix du fermier, descendit.

"—Clairette se porte bien, répondit-il. Je lui ferai la commission. Elle se plaît ici et ne songe pas encore à nous quitter... mon tableau n'est pas fini, non, non...

"—Quel tableau ? dit Chambeau qui n'avait pas idée de ces choses.

"M. Henri s'amusa en le voyant ouvrir de gros yeux. Il le fit monter et lui montra les portraits de Clairette. Maître Chambeau ouvrait une bouche bien autrement grande que les yeux. Il s'en grattait l'oreille droite et puis l'oreille gauche.

"Ce beau monsieur travaillait à toutes ces ressemblances de la petite ! Quelles idées ils sont capables d'avoir ces Parisiens !

"Il s'en alla si étonné, que ça durait encore quand il arriva chez lui, où Raimbeau Jean l'attendait avec impatience.

"Le maître des Grangettes raconta que la Clairette était très heureuse, bien logée dans une belle maison, bien nourrie, car il avait senti des odeurs de fricot fin, et chez des gens bien aimables, ce M. Henri avait bu avec lui un verre d'un vin !.. Il lui avait montré son ouvrage de peinture et c'était fameusement joli..... Des Clairettes tout autour de la chambre, des petites Clairettes, des grandes Clairettes... enfin il était tout à fait plaisant, ce Parisien-là. Et même bon garçon et sans façon, car il lui avait fait cadeau d'une pipe magnifique, avec beaucoup de compliments pour les gens du bourg de Civeaux. La Clairette était joliment heureuse. Et il clignait de l'œil.

— La suite au prochain numéro. —

LE GRIME ET SON CHATIMENT

(Voir à partir du n° 1)

PREMIÈRE PARTIE

NI L'UNE NI L'AUTRE

Le juge d'instruction, au moment où parut le maître de forges, venait de mander Adrien et l'interrogeait déjà.

En voyant Révéron, le juge, qui ne le connaissait pas, voulut l'éloigner, mais quelques mots de M. Terral à son oreille l'en empêchèrent.

— Si vous m'en croyez, monsieur, disait le juge de paix, vous laisserez parler Adrien devant M. Révéron. Cela peut être utile. Vous saurez bientôt pourquoi. M. Révéron, il faut que je vous l'apprenne tout de suite, est le père de la jeune fille que vous venez de voir évanouie au salon.

M. de Montgérand fit un signe de tête pour dire qu'il consentait.

Le maître de forges resta donc.

Adrien, interrogé, fit le récit suivant :

— Mon maître est sorti dans la soirée, vers neuf heures, seul et à pied. Je ne sais pas où il allait. Il est resté dehors environ une heure. Pendant son absence, une dame est venue, que je n'ai pas reconnue tout d'abord à cause d'un voile épais derrière lequel était dissimulé son visage, mais je devinai à sa démarche que ce devait être...

Adrien hésita, le regard fixé sur Révéron.

— Continuez, dit M. de Montgérand.

— ... Que ce devait être une personne très chère à M. le marquis, et que j'avais vue souvent au château, accompagnée de son père...

Il s'arrêta encore, visiblement troublé par la présence du maître de forges, ému par le désespoir de Révéron, désespoir qui se lisait dans son attitude, dans sa prostration, son regard morne, sa lèvre pendante, sa tête baissée. Tout offrait, en ce pauvre honnête homme frappé, l'image de l'hébètement produit par une douleur énorme.

Il comprit pourtant l'hésitation d'Adrien et murmura, d'une voix étouffée :

— Vous pouvez tout dire, je sais tout.

Adrien reprit alors, plus sûr de lui :

— Cette jeune femme était mademoiselle Mathilde Révéron, la fille de monsieur, et la fiancée de M. le marquis... Je fus étonné d'une visite pareille, à pareille heure, mais je n'en laissai rien paraître... mademoiselle Révéron me demanda si M. le marquis était au château. Sur ma réponse que monsieur était absent pour le moment, mais ne tarderait sans doute point à rentrer, mademoiselle Révéron entra au salon où elle attendait monsieur...

— Cette jeune fille vous semblait-elle émue ?

— Troublée, oui... autant que j'ai pu voir... Sa voix tremblait un peu, en me parlant, mais cela ne peut rien avoir d'étrange, et je n'en augurai rien autre chose, si ce

n'est que mademoiselle Révéron savait très bien qu'elle s'exposait, en faisant cette démarche.

— Et après ?

— Ensuite, j'allai m'installer dans le vestibule, afin d'empêcher les gens de surprendre cette jeune fille et j'attendis monsieur, qui, du reste, rentra presque aussitôt. Je lui dis que mademoiselle Révéron se trouvait dans le grand salon, et monsieur parut aussi surpris que moi — mais en même temps fort charmé de cette nouvelle. Ce qui prouve, à mon avis, qu'il n'y avait entre eux aucun sujet de brouille...

— Continuez votre récit, monsieur Adrien, et épargnez-vous la peine de l'appuyer de vos réflexions. Nous saurons dégager nous-même l'observation qui résultera de ce que nous entendrons.

Le vieux bonhomme parut un peu attristé et mortifié, mais s'inclina poliment :

— Je prie monsieur le juge de me pardonner, dit-il avec beaucoup de bon sens ; je connaissais bien mon maître — que je n'ai pas quitté depuis son enfance — et je devinais, rien qu'en le regardant, lorsqu'il était de bonne ou de mauvaise humeur. Il me semble, quoi qu'en dise monsieur le juge, que cela ne peut être inutile de savoir quelle impression produisit sur monsieur le marquis cette visite de sa fiancée.

— Nous vous écoutons, monsieur Adrien, fit le juge plus doucement.

— Hélas ! j'ai fort peu de choses à ajouter. Monsieur le marquis se précipita au salon. J'attendis un peu, et ne le voyant point ressortir, jugeant qu'il n'avait pas besoin de moi, je quittai le vestibule.

— Que savez-vous encore ?

— Plus rien, monsieur. Une heure après, j'ai entendu des cris stridents ; je suis allé là d'où venaient les cris et j'ai trouvé mon maître...

Adrien s'arrêta, suffoqué, puis :

— ... Mon maître baigné dans son sang, avec une horrible blessure au cou, et, près de lui, mademoiselle Mathilde, dans un état à faire pitié, qui se tordait les mains et cherchait à le faire revenir à la vie...

— M. de Lesguilly avait-il reçu quelque visite dans le courant de la journée ?

— Monsieur avait chassé dans la matinée, était rentré vers midi, avait déjeuné de bon appétit, et vers deux heures avait reçu la visite de son notaire, M. Desbois, de Châtillon.

— Que venait faire M. Desbois ?

— Je l'ignore, M. Desbois lui-même pourra vous renseigner complètement à ce sujet. Cependant, je crois que le notaire de monsieur avait été chargé de réaliser une assez forte somme... Dans quel but ? Je l'ignore ; peut-être pour subvenir aux frais du voyage que monsieur se proposait de faire après son mariage... pendant la lune de miel...

— Sur quoi basez-vous cette supposition ?

— Pendant que le notaire était en train de causer avec monsieur, le ciel s'étant obscurci, monsieur me sonna pour me faire allumer les lampes et je vis très bien monsieur qui ramassait des liasses de billets de banque et les empilait, telles quelles, dans un portefeuille rouge.

—Ce détail a son importance, monsieur Adrien; veuillez vous assurer que le marquis n'a pas ce portefeuille sur lui...

Adrien, malgré sa répugnance à porter les mains sur son maître, obéit, et se relevant :

—Monsieur le marquis n'a pas de portefeuille.

Alors le juge, se tournant vers M. Terral :

—Il faudrait faire une perquisition minutieuse dans l'appartement de la victime, fouiller ses papiers, à tout prix retrouver ce portefeuille.

Le juge de paix sortit, suivi par Adrien qui le dirigeait. Il resta seul avec le docteur et M. Révéron. S'adressant à celui-ci :

—Est-ce vous qui m'expliquerez, monsieur, la présence de votre fille, en ce château, au milieu de la nuit ?

—Hélas! monsieur, les explications que je vous donnerais ne pourraient vous satisfaire.

—Le mariage de votre fille avec le marquis était chose convenue, arrêtée depuis longtemps ?

—Ce mariage devait avoir lieu dans quelques jours : tout était prêt.

—Connaissiez-vous des ennemis au marquis ?

Révéron hésita, puis :

—Non. Le marquis n'était guère aimé, — si ce n'est par Adrien, — mais il n'était pas détesté non plus... C'était une nature égoïste, indifférente à tout ce qui ne l'intéressait pas...

—Cependant vous lui donniez votre fille ?

—Elle l'aimait !

—Depuis longtemps ?

—Depuis plus d'un an... à ce qu'elle m'a dit.

—Comment se fait-il que ce mariage n'ait pas eu lieu plus tôt ?

—Force que j'y ai apporté quelques obstacles — cette union ne me plaisait qu'à moitié, étant donné le caractère de M. de Lesguilly.

—Et vous avez cédé, à la fin ?

—Devant la tristesse et les prières de ma fille, oui.

—Supposez-vous quel peut être le mobile de ce meurtre ?

—Non, dit le maître de forges après une hésitation nouvelle, à moins que ce ne soit le vol.

—Peut-être ! Mais la déposition de mademoiselle Révéron sera des plus importantes, car elle seule peut nous renseigner, nous fixer sur des points incertains. Il est fâcheux qu'elle soit plongée dans cette syncope.

—Ne pourrai-je la voir ? demanda Révéron en tremblant.

—Certes... Docteur... assurez-vous donc que cette jeune fille est toujours évanouie. Monsieur, vous pouvez l'accompagner...

Le juge d'instruction resta seul, pensif.

Presque au même moment rentra M. Terral.

—Eh bien ? demanda vivement le juge.

—Nous n'avons rien trouvé...

—Aucunes valeurs ?

—Si, mais ne formant pas une somme aussi importante que celle dont parle le valet de chambre.

—Sur ce détail, c'est M. Deshois, le notaire, seul, qui peut nous renseigner. Quel est votre avis, monsieur Terral ?

—Ma foi, monsieur de Montgérard, je vous avoue que je n'en ai pas. C'est le plus sûr moyen de ne pas se tromper.

—Vous avez au moins une opinion sur la conduite de mademoiselle Révéron ?

—Je plains son père, le plus honnête homme que je connaisse — que le déshonneur de sa fille va plonger dans un désespoir d'autant plus grand que ce déshonneur sera public... Il est possible de cacher ce scandale... Impossible de ne pas dire que mademoiselle Révéron se trouvait au rendez-vous avec son fiancé — au moment où celui-ci a été tué. — Impossible surtout d'empêcher le public de croire que ce mariage — auquel M. Révéron m'a avoué tout à l'heure qu'il s'opposait dans les premiers temps — était devenu nécessaire...

Le docteur rentra sur ces entrefaites.

—Mademoiselle Mathilde vient de donner signe de vie. J'espère que dans un instant elle aura repris connaissance et pourra répondre aux questions qui lui seront adressées.

—Vous ne craignez pas pour sa raison ?

—Monsieur le juge, je ne sais lequel des deux, du père ou de la fille, est le plus menacé d'une attaque de folie. Révéron me semble fortement atteint. Depuis qu'il nous a quittés, il est resté debout devant sa fille, sans faire un geste et sans prononcer un mot. Je suis sûr qu'à cette heure il ne sait où il est.

—Allons le rejoindre...

Ils pénétrèrent au salon — faiblement éclairé par une seule lampe posée sur un guéridon, au fond de la pièce.

Mathilde revenait à la vie — se soulevait sur son canapé — regardait autour d'elle sans comprendre.

Le docteur, Montgérard et le juge de paix étaient restés près de la porte, immobiles et silencieux — dans la demi-obscurité.

La jeune fille ne recouvrit pas son intelligence tout de suite, ni la mémoire, surtout.

Évidemment, elle cherchait à deviner où elle était, pourquoi elle était couchée sur le canapé, pourquoi elle sentait tout son pauvre corps fatigué et brisé comme si on l'avait battu et torturé.

Puis, avec le souvenir, la lumière, peu à peu, entra dans son esprit.

Elle se leva tout à fait et se retournant se trouva debout devant son père.

Elle le regarda — effarée — puis le reconnut :

—Mon père ! mon père !...

Elle aperçut ensuite les trois hommes près de la porte, fit un pas vers eux.

—Qui êtes-vous ?

Puis, s'arrêtant soudain, comme frappée de la foudre, elle s'éroula, à genoux :

—Ah ! je me souviens ! je me souviens ! Mon père, pardonnez-moi, je vous en supplie, pardonnez-moi, vous qui êtes si bon et à qui je fais tant de mal !

Révéron, dans la même posture abandonnée, les yeux baissés devant lui, ne répondit pas.

Sa fille le regarda avec terreur.

Elle répéta, se relevant, épouvantée :

—Mon père ! mon père !...

Elle tourna vers les magistrats et le docteur :

—Quels sont donc ces hommes ?

M. de Montgérard s'avança et, la saluant :

—Je suis le juge d'instruction, mademoiselle, et puisque maintenant vous avez recouvré votre connaissance, je vous prie de vouloir bien me dire tout ce que vous savez sur le meurtre de M. de Lesguilly.

—Gaspard ! ah ! il est donc mort ? il est donc bien mort ? Et c'est fini, bien fini ?

—Hélas ! oui, mademoiselle.

—Mon Dieu ! mon Dieu !

—Veuillez répondre à nos questions, je vous prie.

—Parlez, dit-elle d'une voix éteinte. Je vous dirai tout !... Il faut que cette mort soit vengée...

Et elle ajouta, mais plus bas, comme pour elle — et avec un singulier coup d'œil vers son père :

—Il faut que je sois vengée aussi !

—Donnez-nous d'abord, mademoiselle, la raison de votre présence au château.

—Je n'avais pas vu mon fiancé depuis longtemps. Mon père, avant notre mariage, nous avait défendu de nous voir. J'ai enfreint sa défense et je suis venue.

Le juge avait fait un geste de surprise.

—Et pourquoi cette défense ? dit-il.

—Mon père, lui-même, vous le dira tout à l'heure. Je veux que rien ne soit caché, parce que c'est de l'entière connaissance de toutes choses que surgira la vérité, le nom du coupable, sa punition, — et plus bas — ma vengeance !

Le juge de paix et M. de Montgérard se regardèrent. Évidemment ils devinaient là-dessous un mystère, quelque chose de plus dramatique encore que le meurtre, et ils ne perdirent plus de vue le maître de forges.

« Pareil à une statue, Révéron semblait ne pas écouter, ne rien entendre.

—Je suis arrivée vers neuf, reprit Mathilde et j'ai été introduite au salon par Adrien. M. de Lesguilly était absent. Le marquis est rentré presque aussitôt. Informé de ma présence, il est venu, heureux de me voir, — car il m'aimait, — mais effrayé en même temps par l'imprudence que je commettais. Afin d'empêcher cette imprudence d'être sans remède, il voulut au moins que je ne fusse pas vu des domestiques et ressortit pour donner des instructions à son valet de chambre, en qui il avait, on le sait, la plus grande confiance. Je restai seule, ici, dans ce salon, à cette place, et vous comprenez, n'est-ce pas, quelle fut mon inquiétude, lorsque trois quarts d'heure se furent passés ainsi, sans que j'eusse revu Gaspard.

Je n'essaierai pas de vous raconter mes angoisses pendant ce temps-là, ni mes craintes, — qui se trouvèrent, hélas ! bien au-dessous de la réalité ; cela vous importe peu et ne vous éclairerait guère. Je ne pouvais demeurer plus longtemps. Il me fallait partir, mais partir sans savoir ce qui avait retenu le marquis loin de moi, — en pareille circonstance, cela était inexplicable. J'écrivis donc une lettre que je laissai là, bien en évidence, sur ce guéridon...

—Une lettre ? fit le juge.

Il alla au guéridon. Une lettre s'y trouvait, en effet. Il la prit et interrogea Mathilde des yeux.

—Lisez ! fit la jeune fille. N'ai-je pas dit que vous étiez obligé de tout savoir ?...

Il la décacheta et parcourut d'un trait.

—Cela devient étrange ! murmura-t-il.

Et faisant un signe à Mathilde :

—Veuillez achever !

—Cette lettre écrite, je quittai le salon et me dirigeai vers le vestibule, — et c'est en traversant la pièce dont les fenêtres donnent sur la cour que je vis soudain Gaspard étendu inanimé. J'appelai aussitôt, puis je sentis que je perdais connaissance, — au moment même où les domestiques accouraient — et je ne sais plus rien de ce qui s'est passé ensuite.

—Et vous n'avez entendu aucun bruit ?

—Aucun.

—Vous n'avez vu personne, en entrant dans le cabinet où venait de mourir M. de Lesguilly ?

—Personne !...

M. de Montgérard regardait la jeune fille d'un air soupçonneux.

Elle surprit son regard et, relevant la tête tout à coup avec indignation :

—Monsieur, dit-elle, que venez-vous de penser ?

—Que tout ceci est bien extraordinaire, mademoiselle, et que pour avoir presque été témoin du crime, vous êtes trop discrète.

Mathilde recula, — une horreur peinte sur les traits, — puis, prenant le bras de son père et le secouant de toutes ses forces, l'obligeant à sortir de cette torpeur, où il semblait sommeiller, elle s'écria :

—Mon père ! mon père !

Il la regarda, l'œil mort, affaissé :

—Que veux-tu de moi ?

—Cet homme, — et elle désignait du doigt le juge d'instruction, — vient d'avoir une mauvaise pensée... J'ai compris, à son regard, qu'il se défiait de moi, de mes paroles... vous, mon père, vous pouvez me défendre...

—Mademoiselle, fit le juge avec gravité, vous vous êtes méprise. J'ai foi dans vos déclarations, bien qu'il me soit permis de trouver bizarres votre présence au château et le récit que vous venez de me faire, — mais je crois que si ce que vous m'avez dit est vrai, en revanche, vous ne m'avez pas tout dit.

—Je ne connais rien de plus.

—Vous le jurez !

—Je le jure, monsieur !

—Veuillez maintenant, vous et votre père, répondre à mes questions.

—Je suis prête, dit-elle courageusement.

—Parlez, monsieur, fit le maître de forges d'une voix faible, nous sommes à votre disposition puisque le hasard veut que nous soyons mêlés à cette triste affaire.

—Excusez-moi d'entrer dans l'intimité de votre vie, monsieur Révéron, et croyez bien que je ne le fais qu'avec regret, car je connais, de longue date, votre grande réputation d'honneur et je sais que, dans tout ce pays, vous êtes adoré pour votre bonté. C'est vous dire que, bien que nous soyons étrangers l'un à l'autre, je suis quand même un ami pour vous. Mes questions ne peuvent donc être inspirées par un autre sentiment qu'un

très vif intérêt pour la douloureuse situation que vous traversez. Tout à l'heure, mademoiselle a fait une allusion à ses rapports avec le marquis, et cette allusion nous a paru incompréhensible. Elle a dit que vous aviez défendu aux deux fiancés de se voir et de se parler. Pourquoi, puisque le mariage était décidé et que vous aviez donné votre consentement?...

Le maître de forges se tut.

—Répondez, je vous prie, monsieur Révéron. Ma profession n'est-elle pas un sûr garant du secret que je vous promets?...

Et s'adressant à Terral et à Corvigny.

—Messieurs, dit-il.

Et il leur fit un geste qu'il comprirent!

Ils se retirèrent discrètement.

—Maintenant, vous pouvez parler!

—Il était inutile de nous isoler, monsieur, fit Révéron avec accablement, je n'ai rien à vous apprendre. Il importe à la justice de savoir ce qui se passe dans ma famille. Cela ne peut vous faire connaître les causes de ce meurtre... Souffrez donc que je me retire et que j'emène ma fille.

M. de Montgérard parut surpris.

Il ne s'attendait pas à cette résistance.

—Je vois avec tristesse, monsieur, que vous ne vous rendez pas compte de la situation où se trouve votre fille.

—Que voulez-vous dire? fit brusquement le maître de forges.

—Je veux dire, monsieur, que si la conduite de mademoiselle ne m'est pas suffisamment expliquée, je serai dans l'obligation, — jusqu'à plus ample informé, — de la considérer comme prévenue.

—Elle? Vous la soupçonneriez?

—Non, monsieur, je ne la soupçonne pas. Je veux vous montrer seulement où pourrait conduire votre silence.

—Mon père, dit Mathilde, mon père, parlez, vous le voyez, il le faut!

Un violent combat se livrait dans l'âme de Révéron.

Il répéta d'une voix à peine distincte :

—Je n'ai rien à vous apprendre.

Et Mathilde :

—Si vous refusez, mon père, ce sera donc moi qui parlerai.

—Malheureuse!

—Que voulez-vous! Je suis déshonorée. Le monde apprendra que l'on m'a rencontrée, le soir du meurtre, auprès de mon fiancé, il n'aura pas de peine à supposer que mon fiancé était en même temps mon amant. Pourquoi cacher à M. le juge d'instruction, qui nous promet de garder le silence, un secret dont la divulgation, vous le savez bien, n'augmenterait ni ne diminuerait mon déshonneur?

Elle parlait la tête baissée, la rougeur au front, mais résolue quand même.

—Je vous écoute, mademoiselle, dit le juge.

—Bien que mon mariage avec M. de Lesguilly fût chose décidée et dût avoir lieu dans quelques jours, cependant, — ainsi que je vous l'ai dit tout à l'heure, monsieur, — toute relation entre nous avait cessé provisoirement, ce qui peut vous sembler surprenant et ce qui demande à être expliqué sur-le-champ. M. de Lesguilly

avait aimé une jeune fille qui, se voyant abandonnée par lui, poussée par sa rancune, par sa jalousie aussi, est venue faire des confidences à mon père, qui la crut et voulut rompre avec le marquis, mais une rupture n'était pas possible, mon père le reconnut bientôt... Le mariage continua donc d'être convenu et mon père fit alors défense à M. de Lesguilly de reparaitre devant lui avant le jour fixé pour la cérémonie. J'étais très malade en ce moment, et je dus attendre d'être rétablie avant d'essayer de le revoir. Vous savez tout maintenant, monsieur.

—Cette révélation est très grave, mademoiselle.

—Interrogez mon père. C'est lui qui a reçu la confidence de cette jeune fille.

—Veuillez répondre, monsieur Révéron?

—Ce qu'a dit Mathilde est la vérité.

—Et dans l'entretien de cette fille avec vous, ne l'avez-vous pas entendue prononcer des paroles de vengeance? des menaces contre le marquis?

—Je l'ai vue désolée, désespérée et fière pourtant; je n'ai pas entendu de menaces, car cette pauvre enfant ne croyait pas encore à tout son malheur et continuait d'espérer que M. de Lesguilly, qui lui avait promis de l'épouser, tiendrait sa promesse.

—Elle avait espéré, aussi, que cette révélation amènerait la rupture du mariage de Lesguilly?

—En effet.

—Et en apprenant que cette rupture n'avait pas lieu, que ses espérances étaient autant de déceptions, que son déshonneur était maintenant irrémédiable, n'a-t-elle pu céder à un mouvement de haine, à un désir soudain de vengeance?

—C'est, possible, monsieur.

—Quel est le nom de cette fille?

Le maître de forges se tut et baissa la tête sous le regard anxieux et fiévreux de Mathilde, sous le regard sévère du juge.

Si M. de Montgérard avait pu lire dans ce cœur bouleversé et comprendre la suprême lutte qui s'y livrait, voici ce qu'il eût vu: d'un côté, le désir de sauver sa fille d'un odieux soupçon... en livrant au juge le nom d'Albine Mirande, car il ne doutait pas que ce fût elle l'assassin du marquis; de l'autre, le remords d'avoir accusé la paysanne qu'il absolvait, malgré tout, dans la rigide justice de son inflexible probité.

Il se disait :

—Le meurtre de Lesguilly fait du déshonneur de ma fille une honte publique. Il me déshonore et m'atteint. C'est vrai. Mais, en mon âme et conscience, j'estime qu'Albine était dans son droit en frappant Gaspard.

Et comme le juge d'instruction, de nouveau, lui demandait :

—Dites-moi le nom de cette fille!

Il mentit pour la première fois de sa vie, le pauvre homme, il mentit et répondit :

—Je l'ignore!

—C'est impossible! dit le juge.

—Je l'ignore! répéta Révéron, avec calme.

—Alors, qui vous prouve que vous n'avez pas eu affaire à une intrigante?

—L'aveu même du marquis, auquel j'ai tout raconté et qui n'a rien nié.

—Et M. Lesguilly, non plus, ne vous aurait pas nommé son amante?... Ce que vous affirmez, monsieur Révéron, ne peut se soutenir. Ou vous avez été trompé...

—Je n'ai pas été trompé.

—Ou vous cherchez à en imposer à la justice!...

—J'ai dit ce qui est; je ne peux rien ajouter de plus.

—Votre silence, — que je condamne hautement, — est bien près d'une mauvaise action.

—Ma conscience ne me fait pas de reproche.

—Vous risquez d'assurer l'impunité à une misérable qui, — si elle est coupable, — n'a pas commis son crime pour se venger seulement, mais encore pour voler...

—Pour voler!

—Oui, il semble certain, — demain j'en aurai la certitude quand j'aurai interrogé le notaire, — il semble certain que le meurtrier a détourné une somme importante, reçue par le marquis dans la journée.

—Cela est impossible, dit vivement Révéron. Cette jeune fille en est incapable.

—Vous la connaissez donc mieux que vous ne le prétendiez tout à l'heure? Car ce n'est pas une seule entrevue, un seul entretien avec elle qui peut permettre de la défendre avec autant de chaleur!

Le maître de forges sentit la justesse de cette observation et n'essaya pas de répliquer.

—Une dernière fois, monsieur Révéron, dit le juge, je vous engage à me nommer cette fille.

Et Révéron, avec le même sang-froid:

—Une dernière fois, monsieur, je vous réponds que je ne le peux...

—Encore un mot: si je vous apporte la certitude que cette fille a bien vraiment assassiné le marquis, — et si je vous prouve, en même temps, que le crime a eu le vol pour mobile... que ferez-vous?...

—Je l'ignore, monsieur, en ce moment je souffre... ma fille elle-même, — regardez-là, — est toute défaillante... Je vous supplie de me permettre de me retirer avec elle.

Le juge hésita, — puis, sèchement:

—Allez, soit! — Mais que mademoiselle se tienne, — jusqu'à nouvel ordre, — à la disposition de la justice!...

IX

Le juge d'instruction passa la nuit au château, à interroger les domestiques, à réunir tous les éléments de l'enquête.

Ce crime se présentait à lui entouré de mystères à peu près impénétrables; il ne put réunir un seul indice capable de le mettre sur la trace du meurtrier.

Les domestiques, — Adrien surtout, — interrogés sur les relations de leur maître, sur ce qu'ils pouvaient avoir appris, par hasard, de ses aventures galantes, ne donnèrent aucun renseignement.

Le marquis avait toujours tenu ses amours secrètes, faisait ses affaires lui-même et ne se confiait à personne.

Le nom d'Albine Mirande, en toute cette enquête, ne fut même pas prononcé.

Quand il fit jour, les perquisitions recommencèrent dans le château, des caves au grenier; les recherches, dans le jardin et le parc.

Mais nulle part on ne trouva trace du passage de l'assassin, — aucun objet suspect dans le château, — aucune empreinte de pas sur la terre gelée du jardin.

Seul, le couteau planté dans le cou de Lesguilly restait.

C'était une lame amincie et diminuée par un long usage, attachée à un manche de bois, grossièrement travaillé.

Le nom du coutelier, sur la lame, n'existait plus, effacé par le temps et la meule du repasseur; rien n'indiquait, là non plus, l'auteur du meurtre.

Les gens du château, interrogés les uns après les autres, déclarèrent n'avoir vu entrer ni sortir personne.

Comme il était tard à l'heure du crime et qu'il faisait froid, tous étaient rentrés dans leurs chambres ou à l'office.

Le jardin et le parc étaient donc déserts.

Il fallut chercher ailleurs.

On chercha, mais vainement.

Au moment où, sa première information terminée, il allait reprendre le chemin du chef-lieu, résolu à citer M. Révéron à son cabinet et à employer sur lui toute son influence pour le faire parler, M. Terral l'aborda et lui tendit une lettre où étaient griffonnées quelques lignes:

—Je ne me suis pas contenté, dit le juge de paix, de la perquisition que nous avons faite hier à la hâte dans la chambre et dans les papiers de la victime. J'y suis retourné aujourd'hui et bien m'en a pris, car j'y ai découvert ceci. Veuillez lire.

Cette lettre, nos lecteurs la connaissent; elle avait été écrite par Albine en un moment de colère, et ne contenait que quelques mots:

“J'attendrai deux jours, deux jours seulement, pendant lesquels j'espère encore. Après, je me vengerai.”

—Et pas de signature, dit le juge, après avoir lu... Nous voici bien avancés vraiment!

Il tira de son portefeuille la lettre de Mathilde trouvée au salon, compara attentivement les deux écritures.

—Ces deux lettres sont de deux mains différentes, cela est évident... Si la seconde ne nous donne pas le nom du meurtrier, elle nous prouve au moins que mademoiselle Révéron ne peut être soupçonnée...

Il partit dans l'après-midi.

A Châtillon, le jour même, il entendit la déposition de M^{re} Desbois, le notaire, qui avait appris déjà, — par le bruit public, — l'assassinat de M. de Lesguilly.

La déclaration du notaire fut courte: “J'ai vu M. le marquis de Lesguilly, hier, dans le courant de l'après-midi, vers deux heures, dit-il. Il m'avait prié de lui réunir une assez forte somme, dont il avait besoin, — à ce qu'il prétendit, — pour subvenir aux frais de son voyage de noces.

Je ne lui fis pas la réflexion qu'une quinzaine de jours auparavant je lui avais déjà remis une trentaine de mille francs pour le même voyage, — ce qu'il paraissait avoir oublié, — et ce qui me prouva qu'au moins une des deux fois, il me mentait. M. de Lesguilly étant fort riche, économe et sachant fort bien conduire ses affaires,

je n'avais pas de conseil à lui donner et je lui apportai ce qu'il me demandait.

—Combien ?

—Cent mille francs en cent billets dont j'ai gardé les numéros, heureusement.

—Veuillez me les communiquer.

—Les voici ; j'en ai pris le double que vous pourrez garder au dossier. J'avais également donné les numéros au marquis, — par mesure de précaution, je suis un peu maniaque, — et M. le marquis a tout mis pêle-mêle dans un portefeuille de cuir rouge, à son chiffre, et qui a ceci de particulier qu'il est renforcé de lames d'argent.

—Cela peut nous être fort utile ; ces cent mille francs ne font point partie des valeurs trouvées au domicile du marquis ; ils ont été volés. Il y a donc deux mobiles apparents de ce crime : la vengeance et le vol. Je ne serais pas étonné, après tout, que le vol eût été commis pour détourner les soupçons et égarer la justice.

M. Desbois sortit et le juge s'occupa activement de continuer son enquête.

Nous passerons rapidement sur l'instruction de cette affaire, — qui n'est qu'un incident secondaire dans notre récit.

Tous les efforts du magistrat pour arriver à connaître la vérité furent inutiles.

L'obscurité la plus épaisse ne cessa pas d'envelopper le meurtre de Lesguilly.

Mathilde et Révéron furent mandés à plusieurs reprises dans le cabinet de M. de Montgerand et eurent à subir tous deux, comme la première fois, des interrogatoires longs, fatigants, minutieux.

Le magistrat était certain que Révéron mentait lorsqu'il prétendait ne pas connaître le nom de la jeune fille, amante de Gaspard.

En vain, il avait essayé, auprès du maître de forges, la supplication et la menace.

Révéron était resté impénétrable.

Et, cependant, il n'avait pas à supporter que les assauts du juge, il lui fallait aussi résister aux prières de sa fille, se défendre contre ses larmes.

Mathilde s'était déclarée un jour :

—Mon père, avait-elle dit, je ne prendrai pas de repos avant que la mort du marquis soit vengée... Cette mort, vous le savez, c'est mon déshonneur, c'est la honte publique sur moi, pour toute ma vie : venger le marquis, c'est donc aussi me venger moi-même.

Révéron se faisait toujours, devant ses attaques directes. Il savait, hélas ! que sa fille disait vrai. L'histoire du meurtre, la présence de Mathilde au château, la nuit, tout était connu depuis longtemps, tout avait été, dès le lendemain, colporté, de village en village, de château en château.

Il n'était personne qui ne sût maintenant, — aussi bien parmi les châtelains que parmi les paysans, — parmi les riches que parmi les garçons de ferme et les ouvriers des usines, que la fille du maître des forges de Chalambot n'avait pas eu la patience d'attendre son mariage et avait été la maîtresse de son fiancé.

M. Révéron sentait la pitié autour de lui — à mille petits indices, à des sourires ironiques, à des regards de

commisération, à des échotements, à des mots, à des bouts de phrases !

Il prévoyait que rester dans le pays plus longtemps allait lui devenir impossible, il était résolu à partir, mais pour partir il fallait attendre la fin de l'enquête.

Entre le père et la fille, une sourde irritation se manifestait quelquefois.

Révéron était sans cesse harcelé par les questions ou par les allusions de Mathilde.

A force de chercher autour d'elle, la jeune fille avait fini par apprendre que le jour où avait eu lieu la rupture de son mariage, le maître de forges avait reçu — dans la matinée — la visite d'une paysanne.

Cette paysanne avait été introduite par un domestique et, à n'en point douter, c'était elle que recherchait la justice ; Mathilde le pensa ainsi.

Elle interrogea le domestique en secret :

—Vous l'avez vu, cette fille ?

—Oui, mademoiselle. C'est à moi qu'elle s'est adressée, un matin, vers sept heures, tout à la pointe du jour.

—Et vous pourriez la reconnaître ?

—Excusez-moi. Je n'en répondrais pas..

—Comment cela ?

—Pour deux raisons : la première, c'est que je ne l'ai vue qu'une fois et très peu, car, lorsqu'elle est sortie, c'est monsieur qui l'a reconduite lui-même, en la faisant passer par le jardin.

—Plus de doute, c'est elle, pensa Mathilde. Et la seconde raison ?

—La seconde, c'est que cette jeune fille avait à cause du froid, la figure enveloppée d'une capeline de laine, comme en portent, l'hiver, les villagenaises de nos pays et que l'on ne pouvait voir que le bout de son nez.

—Elle est grande ?

—Pour cela, oui, je m'en souviens.

—Vous a-t-elle paru jolie ?

—Gentille, oui, autant que j'ai pu voir !

De pareils renseignements n'avançaient pas beaucoup Mathilde. Elle en concevait contre son père de la rancune. Père et fille se parlaient rarement — évitaient même de se rencontrer — ne se voyaient plus qu'aux heures des repas.

Le procureur impérial de Châtillon, le juge, le substitut, avaient convoqué tour à tour le maître de forges, puis, après l'avoir mandé, étaient venus le trouver à Chalambot pour faire sur lui une suprême tentative et essayer de vaincre sa résistance.

Révéron n'avait rien dit.

Il était resté sombre, attristé, inflexible devant les instances les plus pressantes.

Qu'était devenue Albine Mirande, depuis le meurtre ?

Elle était sortie de la chambre où elle venait d'assassiner Gaspard, égarée, folle, courant devant elle sans savoir ce qu'elle voulait faire, ni où elle allait.

Elle ne chercha pas à se coucher ; elle n'y pensa même pas.

A NOS LECTEURS

Nous prions nos lecteurs de ne pas nous en vouloir si nous ne leur donnons pas cette semaine une page de musique comme à l'ordinaire. Nous avons à leur offrir la semaine prochaine une magnifique romance qui les dédommagera amplement de cette perte.

A LA FRANCE

Je t'oublierai ! quand la naissante aurore
De ses rubis inondant l'horizon,
Aux purs éclairs du feu qui la colore,
Ne verra plus reverdir le gazon.

Je t'oublierai ! lorsque dans leur carrière
S'arrêteront les coursiers du soleil,
Et que la nuit à ma lourde paupière
Refusera les pavots du sommeil.

Je t'oublierai ! lorsque sous la verdure,
Couvrant le sol de splendides rubans,
Le filet d'eau coulera sans murmure
Parmi les joncs et les cailloux tremblants.

Je t'oublierai quand la blanche colombe
Prendra l'essor sans décrire un contour,
Et désertant son berceau pour la tombe,
Viendra couvrir dans le nid du vautour.

Je t'oublierai quand prenant la houlette,
Le loup des bois conduira le troupeau,
Ou converti par la tendre musette,
Brouter l'herbe à côté de l'agneau.

Je t'oublierai, quand d'une aile vermeille
Tournant son vol de la rose au lilas,
Le papillon aux regards de l'abeille
N'offrira plus ses mobiles éclats.

Je t'oublierai ! lorsque sous la charmillie,
Le rossignol, aux feux mourants du jour,
Ne fera plus de son dernier quadrille
Gémir la plaine et l'écho d'alentour.

Je t'oublierai ! quand au noir cimetière,
Les yeux fixés vers l'azur immortel,
Je n'irai plus prier avec ma mère
Qui dort là-bas, bien qu'elle règne au Ciel.

Je t'oublierai ! quand au sein de l'orage,
Le matelot poussé vers le récif
Ne verra plus une céleste image
En souriant détourner son esquif.

Je t'oublierai ! quand au roc de saint Pierre
De Lucifer triompheront les lois,
Ou que des Turcs le sanglant cimetière
Du Vatican fera tomber la Croix.

Je t'oublierai ! lorsqu'en sa noble course,
Suivant l'effort d'une invisible main,
Le Saint-Laurent reviendra vers sa source
Pour mettre à nu les secrets de son sein.

Je t'oublierai ! quand la fière Angleterre
Aux Canadiens prendra leur étendard,
Ou qu'à Paris, la vierge de Nanterre
Verra flotter les crins du Léopard.

Je t'oublierai ! chère plage, ô ma France,
Lorsque chez toi s'éteindra la vaillance,
Quand ton drapeau sous lequel bat mon cœur
Dans l'univers trouvera son vainqueur.

EDOUARD SEMPE.

JEUX ET DIVERTISSEMENTS

No 10 — METAGRAMME.

De mon premier, ami lecteur,
Le suc est traître,
Aussi, de lui trop amateur
Il ne faut être ;
Vous prendriez l'aspect hideux
Qui déshonore
Et perdriez avec mon deux
La vie encore.

Solution du problème proposé dans le n° 4 du JOURNAL DES FAMILLES :

No 8 — ENIGME. Le mot est : PAPIER.

RECETTE FAMILIÈRE

Usage du camphre.

M. Raspail qui a mis ce médicament à la mode, conseille d'en priser la poudre contre la migraine, le rhume de cerveau, et de le fumer en cigarettes comme préservatif de la toux, du catarrhe, de la grippe et de l'asthme. Il est très utile sous forme de pomade contre les excoriations, les plaies et les douleurs.

Tisane contre les maladies de poumons, l'enrouement, le catarrhe et la pleurésie.

Prenez : Racine de guimauve, une demi-once ; graine de lin renfermée dans un nouet, fleurs de tussilage et de mauve, de chacune une pincé ; réglisse, un quart d'once ; versez le tout dans une pinte d'eau bouillante.— Cette infusion est prise pour boisson ordinaire, légèrement dégourdie.

L'ESPRIT DE TOUT LE MONDE

—Le jour élections, à la campagne le comte de X... rencontre son fermier Finard :

—Tu va voter, Finard ?

—Mais oui, monsieur le comte, sauf votre respect.

—Allons, c'est bien !... Et c'est pour les bons, n'est-ce pas, que tu vas voter ?

Ah ! certes, monsieur le comte... Tenez v'là le papier.

—Mais malheureux ! c'est le mauvais que tu as là : tiens voilà le bon.

—Ah ! jour du bon Dieu ! qu'est-ce que j'allais faire sans vous ? merci bien !

Et Finard s'en va porter à la mairie, le bulletin du comte

Le soir même, le comte rencontre encore Finard.

—Bonsoir, mon Finard ! Tu as bien voté alors ?

—Ah ! ma fi, oui monsieur le comte, grâce à vous. Figurez-vous que j'ai fait une bonne farce au grand Pacôme ; je lui ai donné le mauvais papier en lui disant que c'était le bon et il a été le porter... Ah ! ah !

—Un troupière se grattait devant un autre troupière.

—As-tu des puces ? lui demanda son ami.

—Oh non ! mes punaises les ont mangées.

LISTE DE NOS AGENTS

A Québec : M. F. BELAND, 264, rue Saint-Jean.

Ottawa : MM. P. C. GUILLAUME, coin des rues York et Sussex, et MICHEL RATTEY, 298, rue de l'Église.

Lévis : MM. MERCIER & C^{ie}.

Joliette : M. ALBERT GERVAIS.

Saint-Hyacinthe : M. CHARPENTIER.

Hull : M. JOSEPH CHARRETTE.

Saint-Jérôme : M. R. MAILLIOT.

Lanoraie : M. J. N. CREPEAU.

Saint-Roch de l'Achigan : M. JOS. DESLONGCHAMPS.

On demande des agents dans chaque paroisse pour prendre des abonnements au JOURNAL DES FAMILLES. Nous donnerons une commission de 25 pour 100.

J. E. BELAIR, édit.-prop.

LOUIS BELAIR, gérant